



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 20 novembre 2025

APPEL À LA GRÈVE

POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE, COMBATTONS L'AUSTÉRITÉ !

**Le processus
revendicatif enclenché
à l'initiative de la CGT
depuis septembre
a permis de gagner
l'abandon du vol
de deux jours fériés
et le décalage de la
réforme des retraites.
Mais l'austérité prévue
par le budget présenté
à l'Assemblée nationale
reste une menace pour
l'avenir, pour le service
public ferroviaire et
pour les cheminot-e-s !**

Depuis des années, les coupes budgétaires étouffent les services publics, tandis que les exonérations fiscales pour les entreprises explosent, affaiblissant les droits des salarié-e-s. Au sein du GPU SNCF, les restructurations comme Résonances, Agur ou Destination 2030 créent souffrance et mal-être, dégradant les conditions de travail et frappant durement les cheminot-e-s qui font vivre le service public ferroviaire au quotidien.

L'IMPASSE DE L'AUSTÉRITÉ ET DES PROFITS COURT-TERMISTES !

Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, la Direction refuse de négocier et cherche uniquement à réduire les droits des cheminot-e-s pour gonfler ses marges. Parallèlement, le désengagement financier de l'État menace des milliers de kilomètres de lignes, et le fonds de concours, financé par la productivité des cheminot-e-s, est une réponse trompeuse à cet enjeu vital.

UNI-E-S ET DÉTERMINÉ-E-S POUR CONTINUER À GAGNER !

Depuis plusieurs mois, l'UFCM-CGT a engagé un processus revendicatif portant notamment sur la pénibilité, la mesure du temps de travail et le droit à la déconnexion, en pleine convergence avec la démarche de nouveau Statut du travail cheminot (NSTC) engagée par la Fédération CGT des cheminots.

Dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle du 2 décembre 2025, l'UFCM-CGT appelle les ingénieur-e-s, cadres, technicien-ne-s et agent-e-s de maîtrise (Ictam) à la grève, à la manifestation et à participer à toutes les initiatives locales pour revendiquer :

- l'abrogation de la contre-réforme des retraites ;
- l'arrêt définitif du processus de filialisation de l'entreprise en filiales Fret et Voyageurs ;
- une loi de programmation pluriannuelle des investissements pour garantir le maintien et le développement de l'ensemble du réseau ;
- des mesures d'urgence pour améliorer la sécurité ferroviaire et celle des personnels ;
- des augmentations générales de salaire et la mise en place d'une grille unique des salaires ;
- l'arrêt de toutes les réorganisations en cours.

**LE 2 DÉCEMBRE, TOU-TE-S LES ICTAM EN GRÈVE,
EN MANIFESTATION ET DANS LES INITIATIVES LOCALES
POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !**

